

Revue de presse Du 19 au 25 Nov. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Coopération
Agriculture7
 La FAO, le FIDA et le PAM à Madagascar remportent le prix d'excellence de collaboration 2016
Changement climatique13
 Sommet du Maroc : les Seychelles nommées à la présidence de la Commission pour les îles
Catastrophe Naturel15
 GESTION DES CATASTROPHES—ALAIN WONG: « Les catastrophes menacent nos objectifs du développement durable »
Tourisme18
 TOURISME: Recettes de Rs 39,2 milliards en neuf mois
Pêche20
 L'accord relatif aux pêches dans le Sud de l'Océan Indien aura son siège à La Réunion

Coopération



PARTNERS IN DEVELOPMENT - POST-COTONOU : L'UE revoit ses relations avec les ACP

24 novembre, 2016 -



- Maurice citée dans un groupe de pays d'Afrique susceptibles de ne plus bénéficier de fonds de développement sous des programmes nationaux de Bruxelles
- Une Joint Communication déposée au Parlement européen à Strasbourg, mardi, intitulée « A Renewed Partnership with ACP Countries », impose le début des négociations à partir d'août 2018
- Après 2020, Bruxelles privilégie un « Umbrella Agreement with regional tailored partnerships » pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique

L'Union européenne s'est engagée dans un processus visant à redessiner les contours de sa coopération et en tant que partenaire du développement avec le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Après un premier exercice d'évaluation des quinze dernières années de relations économiques avec les ACP, Bruxelles a publié mardi une première communication définissant les grandes lignes de négociations d'un accord-cadre remplaçant l'Accord de Cotonou à partir de février 2020. Même si le document de la Commission européenne et de la High Representation de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, déposé au Parlement et au Conseil Européens, mardi, ne fait nullement mention des détails de cet éventuel accord de coopération économique, les premières appréhensions se font déjà sentir. Ainsi, des

sources bien informées au sein de l'Union européenne n'hésitent pas à affirmer que Maurice pourrait faire partie d'un groupe de pays d'Afrique qui ne bénéficieront plus de fonds de développement sous les programmes nationaux de la Commission européenne après 2020. Indépendamment de la confirmation de ce développement crucial au préjudice de l'économie du pays, qui s'est toujours présenté comme étant « l'élève le plus studieux des ACP », la diplomatie mauricienne devra se préparer pour une Uphill Fight en vue de préserver ses acquis avec l'Union européenne post-Cotonou Agreement à partir de février 2020. D'ici août 2018, date à laquelle devront être initiées les consultations formelles avec l'Union européenne sur « A Renewed Partnership with ACP Countries », Maurice devra être en mesure d'engager une campagne de lobbying diplomatique intense en Europe pour éviter un Worst Case Scenario. À ce stade, vu que la communication conjointe sur les relations futures entre l'Union européenne et les ACP date de 48 heures, très peu d'indications ont transpiré de l'hôtel du gouvernement ou encore du ministère des Affaires étrangères quant à la stratégie qui sera élaborée pour l'ère Post-Cotonou Agreement après février 2020. Mais l'aspect le plus inquiétant demeure le fait que Maurice pourrait ne plus avoir accès à une enveloppe d'aide financière sous le 12e Fonds européen de développement. Le premier décryptage de la teneur du document officiel pour un « Renewed Partnership with the ACP Countries » prévoit une série de coupes budgétaires au niveau du programme d'assistance financière. Après le démantèlement du Protocole sucre depuis le 1er octobre 2009 et la fin des quotas d'exportation de sucre vers l'Europe à partir d'octobre de l'année prochaine, l'élimination de Maurice de la liste de pays ACP pour les programmes indicatifs d'aide de l'Europe constituera un autre coup dur. L'une des conséquences de la nouvelle politique de l'Europe avec la fin de l'Accord de Cotonou est que Bruxelles compte mettre fin à « half a century of aid for the richest 21 ACP countries by 2020, when the current Cotonou Agreement comes to an end ».

« Umbrella agreement »Parmi les pays cités en première ligne et ne bénéficiant d'aucune assistance financière de l'Europe l'on relève la Namibie, l'Angola, le Botswana et l'Afrique du Sud. « In the rest of Africa, the countries which will no longer receive national allocations are said to include Equatorial Guinea, Gabon, Mauritius, and the richest country in Africa, Seychelles. Other low-income countries like Zimbabwe will continue to receive EU aid », avancent les premières indications sujettes à confirmation officielles lors des consultations après août 2018. Toutefois, un Joint Staff Working Document, intitulé Executive Summary of the Impact Assessment des 15 premières années de l'accord de Cotonou en date de juillet dernier apporte une précision de taille au sujet des programmes d'aide aux États ACP. « The main financial instrument underpinning the Cotonou Partnership Agreement, the Development Fund (EDF), is an extra-budgetary fund financed by direct contributions from EU Member States. The appraisal of the EDF is not within the scope of this impact assessment. The future of the EDF will be tackled in the context of the next multiannual financial framework (MFF) review. There are no other significant impacts on national budgets or administrations envisaged », souligne ce document de l'Union européenne.

Mais le fait demeure que les relations entre l'Union européenne et les pays ACP seront appelées à se transformer à l'expiration de l'Accord de Cotonou en février 2020. Le document de base pour les consultations avec les pays ACP et autres Stakeholders dans les mois à venir établit les paramètres à l'effet que « the preferred scenario, laid out in the Joint Communication by the Commission and the High Representative, would be to agree with the ACP partner countries on an umbrella agreement with common values and interests and facilitating increased cooperation at level. It should go together with regional tailored international partnerships for Africa, the Caribbean and the Pacific, to allow better addressing specific regional opportunities and challenges faced ». Compte tenu de l'intention de Bruxelles de procéder à une fragmentation du groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en des entités régionales après 2020, la Joint Communication au Parlement européen définit les priorités pour la région Afrique. « Africa is a continent of huge opportunities, but still faces a number of conflict situations and challenges, as poverty, unemployment and inequality remain high. The priorities proposed by the European Commission and the High Representative for the EU Africa partnership are to focus on achieving peace and stability, consolidating democracy and good governance, unleashing economic opportunities, managing migration and mobility as well as reaching human development standards », poursuit l'Union européenne.

« Renewed political partnership » Justifiant sa démarche en vue de traiter avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique avec des programmes distincts, Bruxelles se dit conscient de pouvoir construire l'avenir des relations avec les ACP en puisant sur des réalisations à ce jour. « The longstanding relationship with the ACP countries provides a good starting point to build a renewed political partnership », note le document européen en ajoutant que « the EU considers that decision-making and implementation of the new partnership will require an important shift towards the regional levels. Furthermore, future relations should link up ACP countries and neighbouring regions, which are not part of the current CPA, but play a key role in relation to key objectives as peace and security or better managed

En attendant le coup d'envoi des consultations sur le Post-Cotonou 2020, l'Union européenne soutient que « in view of creating sustainable development, our common objectives should be to foster sustainable growth and decent jobs for all, ensure human development, tackling climate change, turn migration and mobility into opportunities as well as

speak with one voice on key global and common challenges on the international scene. On top of that, a renewed partnership would strengthen the political dialogue and consolidate our trade agreements ».

PARTENARIAT AVEC LES ACP Réactions des commissaires de l'Union européenne

- Frans Timmermas, premier vice-président de la Commission européenne, a déclaré, lors de la présentation de la Joint Communication sur le partenariat renouvelé avec les ACP, qu'« afin de construire un avenir pour nos enfants et notre planète au bénéfice de chacun, nous faisons des objectifs de développement durable (ODD) et de la durabilité un principe directeur de tous nos travaux. La mise en œuvre du programme des Nations unies à l'horizon 2030 est un engagement commun et nécessite la contribution et la coopération de tous, y compris des États membres et de la société civile dans son ensemble. »
- Federica Mogherini, haute représentante et vice-présidente, soutient: « En cette époque où nous sommes plus interconnectés que jamais, investir dans les personnes au-delà de nos frontières est aussi investir pour l'Europe. Les propositions présentées aujourd'hui ont pour objectif commun de renforcer les effets de notre coopération avec nos partenaires dans le monde entier, tout en promouvant la durabilité chez nous et à l'étranger. Cet objectif est au cœur de la stratégie globale de l'UE publiée en juin. L'UE continuera à mener une action extérieure soutenant la paix, la démocratie et la bonne gouvernance, renforçant la résilience à tous les niveaux et favorisant une prospérité partagée et durable pour tous. »
- Neven Mimica, commissaire pour la coopération internationale et le développement, a ajouté: « La proposition concernant un nouveau consensus européen pour le développement constitue la réponse de l'UE à un monde de plus en plus interconnecté et complexe. Mon ambition est de parvenir à un véritable consensus, bénéficiant de l'adhésion pleine et entière des institutions de l'UE et de tous les États membres, qui nous aidera à prendre la tête de l'action mondiale visant à réaliser les objectifs de développement durable. Avec nos propositions relatives à notre futur partenariat avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, cette proposition confirme sans ambiguïté que l'UE est prête à coopérer avec ses partenaires à travers le monde pour construire un meilleur avenir commun. »

http://www.lemauricien.com/article/partners-development-post-cotonou-l-ue-revoit-ses-relations-avec-les-acp

Agriculture



La FAO, le FIDA et le PAM à Madagascar remportent le prix d'excellence de collaboration 2016

Lutte contre la faim

22 novembre 2016

Dans le sud de Madagascar, en pleine urgence alimentaire liée à la sécheresse actuellement, la FAO fournit des semences et des outils agricoles de qualité, résistants à la sécheresse et aux maladies, et renforce les capacités des agriculteurs locaux pour leur permettre de produire eux-mêmes les semences.



Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Madagasca sont à Rome pour recevoir, ce 18 novembre, l'Award Of Excellence 2016, qui récompense une collaboration forte et performante.

Partageant une vision commune de la promotion de la sécurité alimentaire mondiale pour tous, ces agences de l'Organisation des Nations Unies basées à Rome - FAO, FIDA et PAM - travaillent ensemble, à la fois au niveau mondial et national, afin de maximiser les résultats et d'aider les pays à lutter de manière durable contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Le Prix des agences basées à Rome rend hommage aux équipes

de pays qui vont au-delà de l'appel du devoir. Il honore les équipes qui ont une vision plus large et tirent profit, dans le cadre de leur collaboration, de leurs avantages comparatifs respectifs pour rapprocher les pays de l'objectif mondial Faim Zéro. Il récompense les équipes qui réduisent la faim de manière plus efficace et apportent des solutions bien meilleures que celles que pourrait apporter une agence agissant toute seule. Le Prix d'excellence pour la collaboration au niveau des pays est décerné tous les deux ans au cours d'une cérémonie spéciale au siège de l'une des agences, à Rome.

Urgence alimentaire dans le Sud

Cette année, l'équipe de Madagascar a remporté le prix, après deux éditions consécutives en seconde position. Les trois agences travaillent ensemble dans le sud et le sud-est de Madagascar, des zones affectées ou vulnérables aux effets du changement climatique et aux aléas naturels tels que les cyclones, inondations et sècheresse.

Dans le sud de Madagascar, en pleine urgence alimentaire liée à la sécheresse actuellement, la FAO fournit des semences et des outils agricoles de qualité, résistants à la sécheresse et aux maladies, et renforce les capacités des agriculteurs locaux pour leur permettre de produire eux-mêmes les semences. La FAO fournit les moyens de stockage post-récolte (greniers communautaires villageois, silos, etc.) et promeut la diversification des cultures, ainsi que des formations sur les techniques d'agriculture intelligente pour améliorer la productivité. Le FIDA fournit des microsystèmes d'irrigation et encadre les associations d'agriculteurs usagers sur la manière de les entretenir. Il soutient également les agriculteurs dans la création de coopératives, permettant ainsi une interaction plus efficace avec le secteur privé et un meilleur accès aux marchés. Le PAM soutient les associations d'agriculteurs en achetant leurs surplus de productions ; répond aux besoins alimentaires urgents à travers des distributions générales de vivres, des transferts monétaires et appui nutritionnel; et met un en place programme d'alimentation scolaire.

Madagascar au-devant de la scène

Ensemble, les agences ont intégré leurs activités pour créer une chaîne de valeur efficace et efficace qui a amélioré les moyens de subsistance de la population rurale à Madagascar.

Ce prix met Madagascar au-devant de la scène et contribue à la visibilité du pays. Il s'agit d'une énorme contribution à faire connaître le pays et les efforts qui sont mis en œuvre pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté.

http://www.temoignages.re/international/nouvelles-dafrique/la-fao-le-fida-et-le-pam-a-madagascar-remportent-leprix-d-excellence-de-collaboration-2016,88208

Changement climatique



Sommet du Maroc : les Seychelles nommées à la présidence de la Commission pour les îles

23.11.2016



L'archipel des Seychelles a été nommé la présidence de la Commission pour les îles lors du Sommet sur l'action en Afrique au Maroc. L'annonce de cette nomination a été faite vendredi par la State House.

Favoriser le développement durable en Afrique

Pour le Sommet sur l'action en Afrique qui s'est tenu au Maroc, la State House a nommé <u>les Seychelles</u> à la présidence de la Commission pour les îles. L'événement visait à favoriser le développement durable dans les pays africains. Au cours de ce Sommet sur l'action, les discussions ont tourné autour de l'adoption d'initiatives afin de permettre une approche plus efficace et systématique du **changement climatique** sur le continent africain.

Les Seychelles sont honorées de la nomination

Le président des **Seychelles** Danny Faure s'est dit honoré de cette nomination à la tête de la Commission. "Nous félicitons le Royaume du Maroc pour avoir dirigé cette importante initiative qui permettra de mieux faire entendre la voix des îles d'Afrique sur des questions-clés", a également ajouté Faure, comme rapportée par la SNA. Pour lui, ce sommet de l'action en Afrique contribue à la création d'un nouvel ordre

mondial inclusif permettant de répondre aux aspirations légitimes des populations africaines tout en sauvegardant les intérêts des générations futures.

Le Sommet sur l'action en Afrique

Le Sommet sur l'action en Afrique s'est tenu le 16 novembre, à Marrakech, au Maroc, en marge de la 22e session de la COP22 sur les changements climatiques. Au cours de ce sommet, deux autres commissions ont été créées afin de mobiliser une plus grande solidarité internationale par rapport à la vulnérabilité de l'Afrique aux changements climatiques. Dans la foulée, les chefs d'État africains ont renouvelé leur engagement à édifier diverses initiatives pour renforcer la résilience de l'Afrique face au changement climatique. Il est question alors de l'initiative "Adaptation de l'agriculture africaine", appelée "triple A", de la "Grande muraille verte pour le Sahara et du Sahel" et de la "Conservation de l'écosystème du bassin du lac Tchad".

http://www.linfo.re/ocean-indien/seychelles/706909-sommetdu-maroc-les-seychelles-nommees-a-la-presidence-de-lacommission-pour-les-iles

Catastrophe Naturel



GESTION DES CATASTROPHES—ALAIN WONG: « Les catastrophes menacent nos objectifs du développement durable »

| 23 novembre, 2016



Intervenant hier à l'InterContinental Resort, Balaclava, à l'ouverture de la 6e Plate-forme Régionale Africaine sur la Réduction des Risques de ministre mauricien l'Environnement, Catastrophes, le de Développement durable et de la Gestion des catastrophes et des plages, Alain Wong, s'est alarmé du nombre croissant de catastrophes. Cette réunion accueille depuis lundi quelque 500 délégués des pays, des organisations et des parlements africains. « Malgré nos efforts globaux et régionaux pour accroître notre résilience, le nombre de catastrophes naturelles dans le monde augmente. Aggravés par le changement climatique, ces désastres représentent maintenant une véritable menace à nos objectifs de développement durables », s'est alarmé Alain Wong. « En effet, outre les destructions physiques immédiates, les catastrophes ont des effets persistants sur les communautés, la sécurité des moyens de subsistance, les économies, les infrastructures et les autres biens. Nos pays ne peuvent se permettre que les fruits durement gagnés de notre développement soient réduits en miettes par une frappe unique d'une calamité naturelle », a ajouté le ministre devant environ 500 participants à cette conférence régionale africaine. Selon Alain Wong, le UN Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2015 a révélé que les pertes économiques causées par les tremblements de terre, les tsunamis, les cyclones et les inondations ont atteint une moyenne annuelle de 205 à 300 milliards de dollars américains et, selon les projections, cette somme augmentera d'ici 2030 à 450 milliards de dollars. « Pour les petits États insulaires en développement (PEID) comme Maurice, cette augmentation constante du nombre de catastrophes pose une menace à l'existence. On prédit que les PEID vont perdre en moyenne 20 fois plus que leurs stocks de capital à cause des catastrophes. La situation est également sombre en Afrique ».

Pour diminuer la vulnérabilité des pays et consolider leur capacité à se reconstruire et progresser, le ministre mauricien préconise l'intégration dans les programmes nationaux de réduction des risques, les Quatre priorités stratégiques et les Sept Objectifs du Cadre d'action de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030 (voir encadré). Alain Wong a ensuite énuméré les actions du gouvernement mauricien dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes. Parmi cellesci, la mise sur pied du National Disaster Risk Reduction and Management Centre (NDRRMC), la promulgation du National Disaster Risk Reduction and Management Act, l'institution des Local Disaster Risk Reduction and Management Committees et l'introduction d'un Early Warning System pour les cyclones et les marées de tempête. Il a également appelé à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique aux stratégies de gestion des réductions des risques de catastrophe. « A cet égard, Maurice investit davantage dans des infrastructures résilientes aux changements climatiques comme des systèmes de drains améliorés, des routes surélevées et de plus grands réservoirs ». « Cette réunion régionale offre une unique occasion aux pays participants d'échanger leurs expériences, évaluer les réalisations tout en cherchant les moyens d'atteindre les objectifs et combler les manquements et relever les défis », a-t-il conclu. Jorge Cardoso du secrétariat de la SADC, Olushola Olayide, de l'African Union Commision et le Dr Robert Glasser, Représenant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes, ont également pris la parole. Le directeur du NDRRMC, le Commandant Khemraj Seervansingh, a agi comme maître de cérémonie. Rappelons que s'ouvre vendredi, toujours à l'InterContinental Resort, la cinquième Réunion de Haut Niveau sur la Réduction des Risques de Catastrophes. Cette sixième réunion de la Plate-forme Régionale Africaine sur la Réduction des Risques de Catastrophes abordera un accord sur la position de l'Afrique, qui sera remis à la Global Platform for Disaster Risk Reduction, qui se tiendra du 22 au 27 mai 2017 à Cancun, au Mexique. Par ailleurs, la cinquième Réunion de Haut Niveau des ministres africains responsables de la réduction des risques de catastrophes adoptera les conclusions de la 6e Plate-forme régionale africaine, dont les conclusions seront ensuite soumises aux agences de l'Union africaine pour être approuvées comme « La Déclaration de Maurice ».

Quatre priorités et sept objectifs globaux

Le Cadre d'action de Sendai (CAS) pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 a été adopté lors de la troisième Conférence mondiale de l'ONU tenue à Sendai au Japon le 18 mars 2015. Le Cadre d'action de Sendai succède au Cadre d'action de Hyogo (CAH), qui couvrait la décennie 2005-2015. Le CAS décrit quatre priorités d'action et sept objectifs globaux à atteindre au cours des guinze prochaines années. Les quatre priorités CAS sont de comprendre le risque (et renforcer la culture du risque), de renforcer la gouvernance du risque de catastrophe pour gérer le risque, d'investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience et de renforcer la préparation pour une réponse efficace, et mieux reconstruire dans le relèvement, réhabilitation et la reconstruction. Les sept objectifs globaux sont : Objectif 1 (2016): réduire la mortalité Objectif 2 (2017): réduire le nombre de victimes Objectif 3 (2018) : réduire les pertes économiques directes Objectif 4 (2019) : réduire la perturbation des services de base et dommages aux infrastructures essentielles Objectif 5 (2020): augmenter le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophes Objectif 6 (2021) : améliorer la coopération internationale avec les pays en développementObjectif 7 (2022): améliorer l'accès des populations aux dispositifs d'alerte Le soutien à l'application du CAS a été confié au Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), de même que son suivi et son évaluation. (Sources : UNISDR)

http://www.lemauricien.com/article/gestion-des-catastrophesalain-wong-les-catastrophes-menacent-nos-objectifs-dudeveloppement

Tourisme



TOURISME: Recettes de Rs 39,2 milliards en neuf mois

23 novembre, 2016



Les recettes du secteur touristique pour les neuf premiers mois de l'année sont provisoirement estimées à Rs 39,2 milliards par la BoM. Le nombre de visiteurs pour cette même période s'est élevé à 880 890. Selon la banque centrale, Maurice avait enregistré pour les trois premiers trimestres de 2015, 803 353 arrivées touristiques et des recettes de Rs 35,2 milliards. Pour toute l'année 2015, le nombre de visiteurs s'est chiffré à 1 151 252 alors que les recettes ont atteint Rs 50,2 milliards. Sur la base des prévisions officielles, le pays accueillerait cette année environ 1 250 000 touristes alors que les recettes tourneraient autour de Rs 56 milliards.

Par ailleurs, la BoM fait état d'une réduction dans le nombre de transactions réalisées au niveau des guichets automatiques bancaires en septembre 2016, soit un total de 5,6 millions de transactions contre 6,03 millions en août 2016. La valeur de ces transactions a également chuté, passant de Rs 13 milliards à Rs 11,9 milliards. Le nombre de cartes de crédit en circulation est resté inchangé à 258 048. Cela a été aussi le cas pour les cartes de débit (et autres), le nombre passant de 1 449 564 à 1 410 072.

BULLETIN MENSUEL—BOURSE: Désinvestissements étrangers de Rs 206,5 M Les étrangers continuent de désinvestir de la Bourse de Maurice. Selon les données recueillies par la Banque de Maurice auprès de la Stock Exchange of Mauritius Ltd et publiées dans son bulletin d'octobre 2016, on a enregistré des désinvestissements nets de Rs 206,5 millions de la part des étrangers le mois dernier. Le bulletin fait état d'achat de titres boursiers locaux pour un montant de Rs 214,3 millions le mois dernier

alors que la valeur des titres liquidés pour la même période s'est élevée à Rs 420,8 millions. Il y a eu un ralentissement dans les échanges totaux effectués par les investisseurs étrangers comparativement aux mois précédents. Les transactions totales (achats et ventes) réalisées par les étrangers avaient dépassé le milliard de roupies en septembre pour se chiffrer à Rs 1,2 milliard avec un solde négatif de Rs 167,6 millions. D'octobre 2015 à octobre 2016, les achats et ventes effectués par les investisseurs étrangers ont atteint Rs 5,2 milliards et Rs 7 milliards respectivement, laissant une balance défavorable de Rs 1,8 milliard. Les mois de juillet et d'août 2016 ont été marqués par des désinvestissements conséquents de l'ordre de Rs 453 millions et Rs 326 millions respectivement.

PRIVÉ: Crédits SECTEUR bancaires de nouveau en hausse La valeur totale des crédits bancaires au secteur privé (excluant les sociétés opérant dans le secteur du Global Business) a progressé d'environ Rs 1,1 milliard en septembre dernier pour s'établir à Rs 285,7 milliards. L'enveloppe des crédits au secteur privé avait diminué de près de Rs 2 milliards en août 2016. Le relevé publié par la banque centrale indique que les crédits au secteur agricole (incluant la pêche) sont passés de Rs 20,4 milliards en août 2016 à Rs 21,2 milliards le mois suivant. Comparativement à septembre 2015, l'ardoise de ce secteur a augmenté de Rs 2,6 milliards. Le secteur manufacturier, qui avait enregistré une baisse de son niveau des crédits bancaires en août dernier, a vu le montant repartir à Rs 21,4 milliards, soit une hausse mensuelle de l'ordre de Rs 400 millions. Les crédits additionnels ont été en grande partie destinés au sous-secteur de production de boissons ainsi qu'aux entreprises détenant un certificat d'exportation. La construction (+ Rs 318 millions à Rs 86,3 milliards) et le tourisme (+ Rs 349 millions), les deux secteurs les plus endettés, ont aussi enregistré une augmentation des crédits bancaires. Pour ce qui est de l'industrie de la construction, les crédits additionnels ont été surtout dirigés vers la construction de logements sociaux alors que dans le secteur touristique, les principaux bénéficiaires de crédits additionnels ont été les sociétés détentrices d'un certificat de gestion d'hôtel. La BoM rapporte, par ailleurs, que les crédits bancaires aux maisons de commerce (de Rs 30,1 milliards à Rs 29,6 milliards), aux corporations non-financières du secteur public (de Rs 2,6 milliards à Rs 2 milliards) ont diminué

TAUX DE CHANGE: Appréciation de la roupie

La roupie mauricienne a continué de s'apprécier vis-à-vis d'un panier de devises représentatif de nos échanges avec nos principaux partenaires commerciaux. C'est ce qu'indique le dernier relevé portant sur la direction prise par le Mauritius Exchange Rate Index (MERI). Cet indicateur est passé de 102,408 points en septembre 2016 à 102,012 points en octobre,

toute réduction étant synonyme d'appréciation de la roupie. Le MERI a pris une courbe descendante à partir de juillet 2016. L'indice avait atteint 103,072 points en juin 2016. Les données de la banque centrale concernant l'évolution des taux moyens mensuels de la roupie vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux du pays indiquent que la monnaie locale a connu un fléchissement par rapport au dollar américain en octobre avec un taux de Rs 36.427 contre Rs 36.210 le mois précédent. Contre l'euro, la roupie s'est renchérie, passant de Rs 40.599 à Rs 40.188. La même tendance a été notée en ce qui concerne la livre sterling, le taux de change se repliant de Rs 47.640 à Rs 45.017. Le yen japonais a aussi reculé (de Rs 35.700 à Rs 35.281). En revanche, contre le rand sud-africain (de Rs 2.601 à Rs 2.637) et le dollar australien (de Rs 27.568 à Rs 27.844), la roupie a légèrement cédé le pas.

http://www.lemauricien.com/article/tourisme-recettes-rs-392-milliards-en-neuf-mois

Pêche



L'accord relatif aux pêches dans le Sud de l'Océan Indien aura son siège à La Réunion



"autorisant l'approbation de l'accord entre le projet de loi Gouvernement de la République française et le Secrétariat de l'Accord relatif aux Pêches dans le Sud de l'Océan Indien (APSOI) portant sur le siège du Secrétariat et ses privilèges et immunités sur le territoire français" a été présenté en conseil des ministres ce mercredi par Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du développement international. Une présentation saluée par la ministre des Outre-mer "Les Etats parties à l'APSOI avaient décidé, sur Ericka Bareigts. proposition de l'Union européenne, en mars 2015, d'installer le secrétariat de cette nouvelle organisation à La Réunion", rappelle la ministre par voie de communiqué, estimant que "le choix de La Réunion pour accueillir le siège de l'APSOI marque une reconnaissance de la qualité et de l'exigence pêche française dans l'Océan Indien". La femme politique rappelle que la pêche est le deuxième revenu d'exportation notre île, et est ainsi un "secteur d'activité essentiel pour l'emploi, notamment la pêcherie de légine australe qui représente 300 emplois directs et 1 000 emplois indirects". Pour elle, cette décision s'inscrit également dans la volonté du les Gouvernement d'encourager échanges dans l'environnement géographique des territoires ultra-marins. "L'installation du siège du Secrétariat de l'APSOI à Saint-Denis accroît le rôle et la visibilité des DOM en général et de La Réunion en particulier dans l'Océan Indien", souligne le communiqué.

L'accord entre le Gouvernement et le secrétariat de l'APSOI, signé le 8 juillet 2016, organise l'installation du siège du Secrétariat de l'APSOI à Saint-Denis. L'APSOI devient ainsi la première organisation régionale de

gestion de la pêche à avoir son siège en France. "Cette organisation régionale de gestion de la pêche réunit la France, l'Union européenne, l'Île Maurice, les Seychelles, l'Australie, les Iles Cook, la Corée du Sud et le Japon. Elle coordonne les activités de pêche non thonières dans une zone de haute-mer de 30 millions de km², dans une logique de développement durable", indique encore Ericka Bareigts dans son communiqué.

La ministre souhaite désormais que le projet de loi soit rapidement adopté.

http://www.zinfos974.com/L-accord-relatif-aux-peches-dans-le-Sud-de-l-Ocean-Indien-aura-son-siege-a-La-Reunion a108071.html